



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Nationale pour le Niger**

Agence Principale de Niamey

Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité

**CAHIER DES CHARGES RELATIF A LA SELECTION D'UN MAITRE D'OEUVRE POUR  
LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES  
ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE PRINCIPALE DE LA  
BCEAO A NIAMEY**

Mars 2024

## **I – OBJET DU CAHIER DES CHARGES**

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) envisage d'entreprendre des travaux de remplacement des ascenseurs de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey.

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les missions du cabinet qui sera chargé des études techniques ainsi que du suivi de l'exécution des travaux.

## **II - DESCRIPTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES**

Les installations des ascenseurs de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale de Niamey sont composées de cinq (05) ascenseurs tous de marque TYSSENKRUPP-ELEVATOR dont :

- deux (02) ascenseurs Duplex (11 niveaux) ;
- un (01) ascenseur Monte-charges (11 niveaux) ;
- un (01) ascenseur Simplex Tour (11 niveaux) ;
- un (01) ascenseur Monte-charges (2 niveaux).

## **II – PRESTATIONS ATTENDUES DU MAÎTRE D'OEUVRE**

Les prestations attendues du Maître d'œuvre peuvent être réparties en deux (2) missions principales comme suit :

### **II. 1 Mission d'études techniques**

La mission d'études techniques concerne notamment :

- l'étude des équipements existants et la proposition pour leur remplacement en lieu et place par d'autres ascenseurs plus récents et répondant à toutes les normes technique, sécuritaire et environnementale en vigueur ;
- l'élaboration d'un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) comprenant les pièces écrites et graphiques nécessaires à une bonne compréhension et à une estimation réaliste des travaux à réaliser par les entreprises ;
- l'assistance du Maître d'ouvrage pour le dépouillement des offres des soumissionnaires.

Le Maître d'œuvre devra affecter aux études susmentionnées au minimum un personnel avec les qualifications suivantes :

- un ingénieur électromécanicien, génie électrique ou électrotechnique avec dix (10) ans d'expérience minimum dans des projets similaires ;
- un projeteur technicien en électromécanique, électrotechnique ou automatisme industrielle ayant participé à au moins deux (2) projets similaires.

### **II. 2 Mission de suivi de l'exécution des travaux**

Cette mission vise à s'assurer de la conformité des réalisations avec les prescriptions du cahier des charges. A cet effet, le Maître d'œuvre assurera la surveillance technique des réalisations sur le chantier et procédera :

- à l'examen et à l'approbation des plans d'exécution ainsi que des matériaux et fournitures à installer ;
- au pilotage, à l'ordonnancement et à la coordination des travaux ;
- au suivi financier et administratif des travaux ;
- à l'organisation des réceptions provisoire et définitive en relation avec l'entreprise.

Le Maître d'œuvre devra affecter au suivi exclusif des travaux un personnel qualifié justifiant de bonnes expériences dans le domaine :

- un ingénieur en génie électrique, électrotechnique, électromécanique ou automatisme industrielle avec cinq (5) ans d'expérience minimum dans des travaux similaires ;
- deux (02) techniciens supérieurs en génie électrique, électrotechnique, électromécanique ou automatisme industrielle ayant participé à au moins deux (2) projets similaires.

### **III – VISITE DES LIEUX**

Une visite des lieux, préalable à la soumission, sera organisée à l'attention des candidats pour leur permettre de mieux apprécier le projet. La date de la visite sera précisée dans l'avis d'appel d'offres.

### **IV – OFFRE TECHNIQUE**

Les soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

- la présentation générale du cabinet ;
- le temps nécessaire pour la mission d'études techniques ;
- l'effectif et les curriculum vitae des experts qui interviendront dans la mission ;
- la liste des références du cabinet dans le domaine des études en travaux similaires.

### **V – OFFRE FINANCIÈRE**

L'offre financière doit être établie hors TVA en FCFA et inclure tous les frais nécessaires à la parfaite réalisation des missions. Elle sera décomposée en deux parties comme suit (voir cadre de devis) :

- les frais relatifs à la mission d'études techniques du projet (à détailler suivant les coûts horaires du personnel et les frais de confection du DAO) ;
- les frais relatifs à la mission de suivi de l'exécution des travaux (à exprimer en pourcentage du coût total HT/HDD des travaux).

### **VI – CADRE DE DEVIS**

<b>Item</b>	<b>Désignation</b>	<b>Volume horaire (homme/jour)</b>	<b>Coût unitaire (FCFA)</b>	<b>Montant (FCFA)</b>
<b>1</b>	<b>Mission d'études techniques</b>			
	Ingénieur génie électrique, électrotechnique, électromécanique ou automatisme			
	Technicien génie électrique, électrotechnique ou automatisme			
	Frais de confection du Dossier d'Appel d'Offres			
<b>Sous-total Mission d'études techniques</b>				
<b>2</b>	<b>Suivi de l'exécution des travaux (à exprimer en pourcentage du coût total HT/HDD des travaux)</b>			